



ADDENDUM # 1: RFP/UNDP/HAI/18.277

Invitation à soumissionner pour de la conduite de Recherches en Sciences Humaines et Sociales

10 aout 2018

Les soumissionnaires potentiels sont priés de tenir compte de cet avenant No 1 au moment de la préparation de leur soumission.

Nous nous excusons pour les changements ci-dessous :

Réf.	Document de sollicitation Initial	Amendement
Page 1	Délai de soumission	Le délai de soumission est reporté au jeudi 16 août 2018, à 3h30PM

L'Unité des achats en profite pour vous parvenir les réponses aux différentes questions reçues de soumissionnaires potentiels

Clarifications – Batch 1

- 1- Les TDR ne mentionnent pas les cinq (5) départements géographiques ciblés pour la consultation ainsi que les communes spécifiques d'intervention.

R- Les cinq départements sont ceux qui sont ciblés par le projet (Nord, Nord'Est, Nord'Ouest, Sud et Grand Anse). Les villes seront choisies par la firme en fonction de critères établis par elle tout en tenant compte de la littérature existante sur Haïti.

- 2- Les TDR n'indiquent pas aussi le nombre de bénéficiaires ciblés par le Projet « Accroître la sécurité humaine face aux risques de catastrophe en Haïti »

R- Le projet cible globalement les départements cités avec des interventions de renforcement des structures étatiques et de la société civile œuvrant dans la GRD et des interventions dans quelques communautés. Pour l'étude, la firme aura à présenter un échantillon.

10 aout 18

Clarifications – Batch 2

1. La portée de l'étude proposée est très vaste et les variables à caractériser et à évaluer sont très complexes ; ces dernières nécessiteront une vaste collecte de données (utilisant des méthodes quantitatives et qualitatives/ethnographiques) et un support logistique significatif (location de véhicules, carburants, coûts de terrain pour personnel etc.) ainsi que des moyens financiers en conséquence. Pour notre institution, le plafond budgétaire est essentiel et nécessaire pour a) pouvoir définir la limite de l'étude en termes de variabilité et d'étendue de données à collecter via des méthodes mixtes, de même que b) pour pouvoir proposer une méthodologie, une stratégie et un calendrier de travail qui répondent aux objectifs spécifiques du PNUD et, finalement, c) en limiter les coûts associés. **Quel est le plafond budgétaire pour ce projet ?**

R- Dans le cadre de ce processus compétitif, le PNUD ne divulgue pas le budget disponible. L'aspect financier est compté pour 30% de l'évaluation des propositions selon la pondération suivante : proposition technique (70%) et proposition financière (30%). Le soumissionnaire est prié d'accorder la priorité à la proposition technique et le prix financier doit en être le reflet.

2. **Le staffing proposé (personnel clé de l'équipe) par le PNUD peut-il être modifié par la firme, conforme à la méthodologie et stratégie d'analyse proposées par cette dernière et aux résultats attendus ?**

R-La firme peut engager le nombre de staff qui lui convient. Cependant, l'évaluation tiendra compte des personnels clés demandés. Si la firme présente le dossier de plus de personnes, il faudra bien spécifier les trois mentionnés dans les TdR. L'équipe proposée doit inclure au moins les 3 profils indiqués.

3. Dans les rubriques 'Liste et descriptions des prestations attendues' (page 4, alinéas 10) et 'Déplacements prévus' (page 5 du RFP), il est mentionné « cinq départements » ciblés par le projet. **Ces cinq Départements sont-ils déjà déjà choisis par le PNUD ou seront-ils désignés par la firme de concert avec le PNUD ? Si non, la firme devra-t-elle les sélectionner elle-même dans sa proposition technique (moyennant une base d'échantillonnage national combinée à une justificative appropriée) ?**

R-Les cinq départements sont ceux qui sont ciblés par le projet (Nord, Nord'Est, Nord'Ouest, Sud et Grand Anse). Les villes seront choisies par la firme en fonction de critères établis par elle tout en tenant compte de la littérature existante sur Haïti.

8-10-2018

4. D'après le TOR, le projet requiert un travail de construction d'outils (instruments) de recherche. Ces outils devront-ils être créés par la firme ou cette dernière devra adapter des outils vérifiés dans d'autres contextes nationaux et sociaux ? Au cas où il s'agit d'adaptation d'outils préexistants, sont-ils à la disposition du PNUD ou la firme devra s'en procurer ?

R- Les outils de collecte sont tributaires de la méthode utilisée. Ils ne sont pas prédéfinis puisque la firme aura à présenter une méthodologie pour réaliser la recherche.

5. La création ou adaptation et la calibration des instruments, le testing de ces derniers, la programmation des questions dans des logiciels appropriées pour être utilisées sur papier ou sur des tablettes prendra du temps. De même, la formation de l'équipe de terrain, le mapping dans le cas de l'implémentation du questionnaire, et l'implémentation du terrain proprement dit dans une période pluvieuse (saison cyclonique) sur un terrain difficile prendra aussi du temps. De plus, après le travail de terrain, le dépouillement et l'analyse prendront quelques semaines. Et viennent après les rapports et les autres livrables. Le temps assigné à l'implémentation de la recherche semble disproportionnel aux tâches requises par le PNUD. Pourriez-vous clarifier la relation temps assigné à la recherche et exécution de la recherche ?

R- Le temps proposé est de 110 jours. Ce temps semble être proportionnel aux tâches demandées et c'est à la firme d'organiser son équipe pour y arriver.

6. Ce projet tel que décrit dans l'Invitation à Soumissionner, implique une dimension d'intervention (développement de curriculum/modules de formation et implémentation de formation de formateurs). Est-ce à dire que la création des modules de formation et la formation de des formateurs doivent se faire durant l'échéance de l'implémentation de la recherche (collecte, analyse, restitutions et rédaction de rapports) ? Dans ce cas, ne limiterait-il pas l'intégration des résultats issus de l'analyse (y compris les clarifications issues de la restitution avec les acteurs pré-désignés) dans le curriculum proprement dit ? En d'autres termes, est-ce possible de séparer cette phase d'intervention comme étant la phase II du projet (la phase I serait la recherche proprement dite) ?

R- La formation des formateurs de la DPC se fera après la recherche puisqu'il faudra prendre en compte les résultats de l'étude dans le contenu des modules de formation.

7. Le RFP n'a pas dit quel devrait être le nombre de pages de la proposition technique. Pourriez-vous nous l'indiquer ?



R- Le plus important c'est de suivre le canevas proposé par le PNUD en utilisant les formulaires de soumissions. Vous pouvez joindre des documents additionnels à la proposition technique.

8. Dans la rubrique 'Critères d'évaluation technique' (section 2), vous mentionnez les suivants : « Considérations sur les aspects législatifs » et « Considérations sur les aspects de durabilité ». **Pouvez-vous clarifier ces expressions?**

R- Les aspects législatifs se réfèrent au cadre législatif haïtien, le cas échéant, concernant le domaine de la sécurité humaine. Pour la durabilité, on encourage fortement le soumissionnaire à tenir compte des aspects relatifs au développement durable (considérations environnementales, sociales et économiques) dans son approche méthodologique pour aborder la recherche sur la sécurité humaine.

9. L'Etat haïtien perçoit les taxes sur les salaires du personnel de même que les bénéfices. Dans le budget, la rémunération du personnel de la recherche inclut les « Fringes benefits » (ou les bénéfices et autres taxes payés à l'Etat haïtien). **Dans la proposition budgétaire est-il avisé de mettre sous rubrique séparée « salaire net plus Fringe benefits » ou « salaire brut » ?**

R- Le soumissionnaire est tenu d'indiquer les honoraires de consultation incluant tous les frais connexes ou redevances envers la fiscalité haïtienne.

L'Unité des achats espère recevoir votre proposition en deux (2) documents séparés (proposition technique et proposition financière) le jeudi 16 aout 2018 au plus tard à 3h30pm (heure d'Haïti).

Cordialement,

Sekou Bokary Bangoura
Directeur Adjoint/Opérations a.i
PNUD Haïti